X 2e Circ.

ELECTIONS LEGISLATIVES — Territoire de Belfort — 2e Circonscription

Union pour la Nouvelle République

« Tout ce qui est à la tête du Pays et de l'Etat doit être renouvelé. J'ai reçu mandat de le faire et je suis sûr que le Pays va le faire avec moi ».

Charles DE GAULLE.

BONE, le 6 Juin 1958.

Chers Concitoyens,

C'est la première fois que je sollicite vos suffrages pour les élections législatives.

Conseiller municipal de Rougemont-le-Château depuis 1953, j'ai été candidat aux élections cantonales de 1958. Il s'agissait tout d'abord de prendre ma part des responsabilités locales de la commune où je suis établi, puis de notre petit canton.

Mais déjà, en avril 1958, s'ajoutait, à cette acceptation des responsabilités locales, une idée patriotique : devant la dégradation de la notion d'Etat en France, qui, en dix ans, nous avait amené de la victoire à la catastrophe et à la ruine, il importait que les Français honnêtes, inquiets du sort du pays, se dressent pour arrêter cette marche à l'abîme.

Déjà, en avril 1958, il n'y avait pas d'autre solution à la crise dont souffrait la France, que le retour au pouvoir du Général de GAULLE. C'est dans cet état d'esprit que j'ai accepté de me présenter aux élections cantonales et de redresser l'étendard de la Croix de Lorraine.

Il y a à peine six mois de cela et les événements nous ont apporté de multiples satisfactions. Dans sa détresse, au moment de sombrer, le pays s'est adressé au plus illustre de ses fils. Depuis le début du mois de juin, le Général de GAULLE assume de nouveau la direction du gouvernement de la République. Le référendum du 28 septembre, qui dotait la France de nouvelles institutions, a obtenu un succès sans précédent. A part une poignée d'individus qui se sont mis hors de la communauté française, les hommes et les femmes de France ont manifesté leur volonté quasi unanime de suivre le Général de GAULLE, de liquider le système pourri et de travailler au redressement du pays par des voies nouvelles.

ADMETTREZ-VOUS QUE VOTRE OUI DU 28 SEPTEMBRE SE CHANGE TOUT A COUP EN NON GRACE A LA CUISINE ELECTORALE DES PARTIS POLITIQUES ? C'est cependant ce qui se fera si vous envoyez de nouveau au Parlement les hommes qui, depuis dix ans, ont été les bénéficiaires du système et les adversaires déterminés du Général de GAULLE. Aujourd'hui, certes, ils se gardent bien de vous découvrir le fond de leur pensée, mais vous les reconnaîtrez à leur attitude passée. **CELUI QUI, DEPUIS DIX ANS, A ETE L'ADVERSAIRE DU GENERAL DE GAULLE NE PEUT PAS VOUS DONNER DE GARANTIE DE FIDELITE POUR L'AVENIR.**

C'est pourquoi j'ai accepté comme un devoir civique de me présenter à vous pour ces élections législatives. Ce n'est pas sans hésitation, car mes occupations souffriront de l'exercice d'un mandat parlementaire. Par ailleurs, je ne veux pas être un professionnel de la politique. Mais toutes les considérations personnelles doivent s'effacer devant la nécessité d'aider le Général de GAULLE dans sa tâche de redressement national.

Si vous m'accordez vos suffrages, vous le ferez parce que, logiques avec vous-mêmes, vous voulez que l'action du Général de GAULLE se poursuive pendant plusieurs années et qu'elle puisse s'appuyer au Parlement sur des hommes qui lui sont dévoués sans restriction.

Remettre le pays à sa place dans le monde, terminer toutes les querelles d'Afrique en achevant la construction de la communauté française, assurer le développement économique et scientifique du pays, réformer la fiscalité aujourd'hui anarchique, préparer un avenir joyeux aux jeunes générations en leur assurant le plein emploi et en modifiant complètement les conditions actuelles du salariat, rendre à l'agriculture française la place à laquelle elle a droit, voilà le programme qu'un gouvernement stable, présidé par le Général de GAULLE, pourra accomplir en peu d'années.

Dans ce programme, notre cher Territoire ne sera pas oublié, et son expansion économique sera largement assuré par l'implantation de nouvelles industries, l'équipement du port de Bourogne, l'électrification des voies ferrées vers Mulhouse et vers Delle, enfin la construction de la grande route qui doit joindre, en partant de Belfort, la Suisse et l'Océan.

Pour réaliser tout cela, il faut que le pays reste uni derrière le Général de GAULLE. Je fais le serment de lui rester fidèle dans l'amour de la France et de la République.

L'UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE, qui groupe toutes les associations et partis politiques qui font de la fidélité au Général de GAULLE la base de leur programme, m'a accordé son investiture pour la circonscription de Belfort deuxième.

Raymond SCHMITTLEIN, ancien Député R.P.F. ancien Ministre, Conseiller Général et Conseiller Municipal de Belfort, qui, comme vous le savez, a été depuis dix ans, sans défaillir, le champion de l'idée gaulliste dans le Territoire, m'a accordé son patronage sans restriction.

Tous ensemble nous vaincrons.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LE GENERAL DE GAULLE !

VIVE LE TERRITOIRE DE BELFORT !



Ernest NOVIER

Conseiller Municipal de Rougemont-le-Château

Négociant en Vins

Combattant Volontaire de la Résistance

REMPLAÇANT EVENTUEL

Paul PROBST

Agent Administratif à l'E. R. M.

Croix de Guerre

Combattant Volontaire de la Résistance

Impr. LA FRONTIERE -- BELFORT -- Novembre 1958

VU : Le Candidat.